

Devenir Responsable Coordonnateur Services à Domicile (RC SAD)

Code RNCP : 35993 ; Certificateur : Ministère du Travail, emploi et Insertion ; Date d'enregistrement : 23.09 2021

Objectifs de la Formation

Obtenir le Titre Professionnel RC SAD reconnu par l'ensemble des professionnels du secteur de l'aide à la personne.

Programme

Formation composée de 3 Certificats de Compétences Professionnelles (CCP)

CCP 1. Concevoir et organiser une prestation de services au domicile

Savoir Analyser une demande de services au domicile, recueillir les attentes et concevoir une prestation adaptée Réaliser la gestion administrative en lien avec la prestation Organiser et coordonner la prestation de services au domicile

Module 1 - Analyser une demande de services au domicile, recueillir les attentes et concevoir une prestation adaptée

Module 2 - Réaliser la gestion administrative en lien avec la prestation

Module 3 - Organiser et coordonner la prestation de services au domicile

CCP 2. Animer et coordonner une équipe d'intervenants à domicile

Accompagner et soutenir l'équipe des intervenants Recruter des Intervenants et accompagner leur intégration Planifier et contrôler l'activité des intervenants

Module 1 - Recruter des intervenants et accompagner leur intégration

Module 2 - Planifier et contrôler l'activité des intervenants

Module 3 Accompagner et soutenir l'équipe des intervenants

Programme (suite)

CCP 3. Contribuer à l'amélioration de la qualité du service et représenter la structure auprès des partenaires
Module 1 Veiller à la qualité du service rendu lors des interventions à domicile
Module 2 Coopérer avec des partenaires pour coordonner les interventions au domicile

Durée et Organisation de la formation

Formation en alternance sur 11 mois ; 1 jour de formation/semaine ; 350 heures comprenant la journée pour le passage de l'examen

Moyens pédagogiques

Apports théorique et pratiques. Mises en situation

Intervenant

Formatrices spécialisées en interventions dans le secteur médico social, issues du terrain
Nombreux intervenants extérieurs

Public concerné

Personne souhaitant se professionnaliser pour gérer un service de maintien à domicile

Modalités de sélection et d'inscription

Sélection : entretien de motivation avec la direction de SYMPHONIE

Pour s'inscrire, avoir un financement : avoir signé un contrat de professionnalisation, ou contrat d'apprentissage, ou Pro A, ou financement individuel (CPF)

Conditions tarifaires : Nous consulter

Poursuite d'étude possible

Licence Professionnelle Gestion structure ESSMS

Evaluation et certification

A l'issue de la formation, SYMPHONIE présente les candidats devant un jury pour l'obtention du diplôme
Remise d'une attestation de formation